

Questions orales

Madame le Président, ce sont là, à mon avis, des mesures qui ont contribué à stimuler la croissance du nombre d'habitations qui sont mises en chantier au Canada et qui ont conduit à une reprise de la confiance chez les hommes d'affaires ainsi que chez les consommateurs, et à une réduction considérable du taux d'inflation au pays, alors que le coût de la vie n'a augmenté que de 6 p. 100 depuis juin dernier, et alors qu'au cours des périodes antérieures, il avait augmenté d'environ 12 p. 100. Voilà donc des actions concrètes qui ont eu des résultats réels pour les consommateurs canadiens et les Canadiens. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas la rhétorique de l'honorable député qui sera un substitut à ces actions qui sont survenues entre-temps.

* * *

● (1425)

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LA RÉDUCTION DES PRIX

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie. Je sais qu'il a parlé des prix du pétrole à l'heure du déjeuner et je voudrais lui dire quelque chose. L'entente sur l'énergie entre le Canada et l'Alberta prévoit que le prix du pétrole canadien ne dépassera pas 75 p. 100 du prix mondial. Dans un communiqué daté du 18 septembre 1981, les ministres de l'Énergie du Canada et de l'Alberta ont convenu de réduire le prix du pétrole canadien s'il dépassait 75 p. 100 du prix mondial. Dans la mise à jour du Programme énergétique national, le gouvernement promettait aux consommateurs qu'ils profiteraient de toute réduction des prix énergétiques. Nous ne demandons pas au ministre de modifier unilatéralement l'entente en vigueur, mais simplement de la respecter.

Le ministre acceptera-t-il de réduire le prix du pétrole de \$3 le baril comme les canadiens sont en droit de s'y attendre, ce qui fournirait à l'économie du Canada le stimulant dont elle a besoin?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je partage l'opinion du député à propos de l'entente sur l'énergie, mais le premier ministre Lougheed de l'Alberta n'est pas d'accord. Il affirme que l'entente a été signée il y a deux ans à une époque où les prix étaient à la hausse et qu'il n'avait jamais eu l'intention au moment de signer l'entente d'accepter une baisse de prix. Nous ne sommes pas d'accord avec M. Lougheed et nous avons décidé d'en discuter. Le député affirme que nous ne devons pas résilier l'entente unilatéralement. Je suis d'accord avec lui et c'est pour cela que je discuterai du problème avec M. Zaozirny vendredi.

LE RESPECT DES CLAUSES DE L'ENTENTE SUR LA FIXATION DES PRIX DU PÉTROLE

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, la réponse du ministre semble indiquer que les entretiens

à ce sujet dureront pendant un certain temps. Par ailleurs, si le gouvernement réduisait le prix du pétrole de \$3 le baril, cela injecterait immédiatement un stimulant non inflationniste de 1.5 milliard de dollars dans l'économie du Canada. La part de la Colombie-Britannique s'élèverait à 190 millions de dollars, celle des Prairies à 340 millions de dollars, celle de l'Ontario et du Québec à 930 millions de dollars et celle de la région de l'Atlantique à 200 millions de dollars.

Le ministre peut-il garantir à la Chambre qu'il sait ce qui se passe et qu'il respectera la promesse du gouvernement de faire profiter les Canadiens de la baisse des prix mondiaux?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Le député peut facilement faire de telles déclarations, mais, de mon côté je ne peux pas résilier unilatéralement l'entente, comme il l'a dit lui-même. L'Alberta et le gouvernement fédéral ne sont pas d'accord sur ce qu'il faut faire et le député ne voudrait pas que je prenne des mesures unilatérales. Il voudrait plutôt que je discute de la question avec le gouvernement de l'Alberta avant de prendre une décision définitive. C'est justement ce que je fais et je suis très heureux de constater que le député ne voudrait pas que je résilie unilatéralement l'entente en vigueur.

LA PRÉSENTATION D'UNE NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE NATIONALE

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, nous ne demandons pas au ministre de résilier l'entente unilatéralement. L'entente est très claire. Le communiqué est très clair. La mise à jour du Programme énergétique national est très claire. Les Canadiens ont droit à une réduction de prix et le ministre ne peut pas le nier. En outre, la politique nationale de l'énergie est très confuse. Le ministre promettra-t-il à la Chambre d'essayer une troisième fois de mettre au point une politique énergétique nationale que l'ensemble du pays pourra respecter?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, c'est exactement ce que je veux faire, et c'est pourquoi je crois que pour pouvoir régler ce problème d'une façon rationnelle, il faut discuter avec les provinces. A mon avis, il n'y a pas seulement la province de l'Alberta qui argumente du fait que nous ne devrions pas réduire le prix du vieux pétrole au Canada, malgré la baisse du prix international, mais il y a également le premier ministre de la province de la Saskatchewan qui partage cet avis. Ce qui me fait sourire, c'est que même s'il y a eu un changement de gouvernement en Saskatchewan, la position de cette province à ce sujet demeure la même. Cependant, en ce qui a trait aux députés du Nouveau parti démocratique, ces derniers ont changé leur position vu qu'ils n'ont plus de gouvernement en Saskatchewan.